

Paris, le 29 janvier 2021,

A

M. Jean-Yves Le Drian  
Ministre de l'Europe et des affaires étrangères  
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères  
37, quai d'Orsay  
75351 PARIS CEDEX 07

Copie à  
Ambassade de France à Moscou

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI) et de la Société Mathématique de France (SMF), nous souhaitons vous faire part de notre plus vive inquiétude face à la situation de notre collègue Azat Miftakhov, doctorant en mathématiques à l'Université d'état de Moscou.

Emprisonné depuis près de deux ans, Azat Miftakhov a été condamné le 18 janvier 2021 à six ans de prison pour hooliganisme. La cour de Moscou l'a déclaré coupable d'avoir pris part à une attaque contre les locaux d'un parti politique, avec deux autres militants politiques. Ces derniers ont reconnu les faits tout en réfutant la présence d'Azat Miftakhov qui a plaidé non coupable au procès.

A l'image de la communauté mathématique largement mobilisée depuis un an, nous sommes profondément indignés par ce verdict. Nous savons Azat Miftakhov innocent des faits qui lui sont reprochés et considérons, comme l'association Mémorial, que notre collègue est un prisonnier d'opinion, poursuivi pour ses idées politiques.

Le premier procès ayant eu lieu à huit-clos, nous vous sollicitons pour mandater un représentant de l'ambassade de France au procès en appel afin de s'assurer que celui-ci se déroule dans le respect du droit national et international.

Nous sommes également très préoccupés par les conditions de détention d'Azat Miftakhov qui doit être transféré dans un camp de prisonniers (la colonie pénitentiaire du régime général). Nous sommes inquiets pour sa sécurité et son intégrité physique et morale alors même qu'il a déjà subi des tortures à la suite de son arrestation en 2019.

Nous condamnons fermement toutes ces atteintes aux libertés fondamentales et demandons la libération immédiate et inconditionnelle d'Azat Miftakhov et le rétablissement de ses droits d'opinion, d'expression et de circulation.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Olivier Goubet  
Président de la SMAI



Fabien Durand  
Président de la SMF

